Listes de fournisseurs d'EPI Covid-19



Nous vous invitons à consulter également le site de la C.C.I Pays de la Loire sur lequel est disponible une liste de fournisseurs d'EPI

https://www.paysdelaloire.cci.fr/coronavirus/equipement-de-protection-individuelle

Le listing ci-dessous ainsi que les informations qu'il contient vous sont transmises à titre indicatif et n'est en aucun cas exhaustif. Le Service de santé au travail Côte de lumière ne peut vous garantir l'exactitude de ces informations notamment l'aspect règlementaire des matériels proposés, la disponibilité des fournisseurs ainsi que l'état de leur stock. Le SSTCL n'a aucun lien d'intérêt avec les entreprises citées ci-dessous.

N'hésitez à nous faire remonter les informations dont vous disposez afin que nous puissions mettre à jour ce fichier(contact@sstcl.fr).

Gel hydroalcoolique

• Site web pour géolocaliser le gel hydroalcoolique disponible en pharmacie https://outrouverdugel.com/

Masques

- Voilerie Tarot contact@voilesdombrage-tarot.fr
- www.royal-mer.com
 Route de Beaupréau, ZA Treize Vents
 44330 La REGRRIPPIERE
 02 40 33 63 65
- Etablissement MICHEL VIAUD
 2 rue de l'industrie
 85150 St Julien des Landes
 02 51 46 62 19
 contact@michelviaud.com
- Sas RUCHAUD
 ZI Michel Breton 85150 LES ACHARDS
 info@ruchaud.com

 Masque visière BM 3D LDS operationmasqueLSO@diao85.fr

Autres Matériels

MAXIPAP

Ecran de protection mobile, masque visière, gel, affichage...)
Parc d'activités La Landette
85190 Venansault
02 51 07 37 31
contact@maxipap.fr

• Gruau

Cloisonnement souple pour véhicule utilitaire léger bd Marius et René Gruau – CS 24219 – 53942 ST BERTHEVIN 02 43 66 38 88

- MUTEXIL: sur-blouses, masques, vêtements, gants
 Essuyage et vêtements à usage unique
 11 Impasse Juton, 44000 Nantes
 02 51 83 95 85
 adv@mutexil.fr
- Groupe RG Amiet Spécialistes en EPI 268 route de Clisson 44120 Vertou 02 51 79 10 10
- EPI de Loire Spécialistes en EPI 17 boulvard de l'industrie 49000 Ecouflant 02 41 79 79 04

• Esprit Prévention

Gel hydroalcoolique, surblouses, visières, lingettes désinfectantes, marquage au sol...

espritprevention85@gmail.com

1 La Savarière, 85670 Saint-Étienne-du-Bois 06 37 32 28 28

• 37DEUX

Gel hydroalcoolique, masques chirurgicaux 02 51 23 84 99

contact@37deux.com

site internet: https://37deux.com



CORONAVIRUS, AIDE AU CHOIX D'UN MASQUE DE QUALITÉ POUR SE PROTÉGER









	Masque à usage non sanitaire	Masque de protection	Masque chirurgio		Vice- 11000000
	Catégorie 1	FFP1	Type I	Type II	Type II-R
Pour qui ?	Destiné aux personnels amenés à travailler à moins d'un mêtre d'une autre personne ou à intervenir chez une personne à risque de santé. Dans le cas d'un travail de plusieurs opérateurs dans un environnement confiné sans ventilation, le port du FFP1 devra être privilégié.		Destiné aux personnels amenés à travailler à mo d'un mêtre d'une autre personne ou à interveni chez une personne à risque de santé. Type II-R: Destiné aux personnels amenés à travailler à intervenir chez une personne mais		
Fonctionnement ?	Des masques alternatifs en tissu protegeant des projections de gouttelettes avec une efficacité de filtration > 90% pour des particules émises.	Filtre l'air expiré et inspiré et stoppe les virus, des bactéries et autres particules. Filtrant au moins 80 % des aérosols avec une fuite totale vers l'intérieur « 22 %.	Protège contre les propagations de gouttelettes lorsqu'une personne contaminée tousse ou étern et protège ainsi les autres avec un taux de filtrat de :		
		Il existe des masques avec des soupapes (valves) d'expiration pour offrir un meilleur confort au moment de l'expiration : ils ne filtrent pas habituellement l'air expire (pour cela, il est important de porter le même niveau de protection).	Type I: > 95 %	Type II I> 98 %	Type II-R :> t et une resistance al projections
Protection contrele Covid-19 du porteur du masque ?	Oui à condition d'un port collectif et de respecter les prescriptions d'utilisation. En présence de poussières et d'éléments salissants, l'utilisation de masques lavables est non recommandée.	Our à condition que : Le masque épouse correctement la forme du visage. Le masque soit correctement porté et retiré : Riconvient de ne pas le mettre en position d'attente sur le front ou sous le menton persdant et après utilisation. Ne pas remettre en place un masque qui a été retiré du visage.	Oui à condition d'un port collectif et de respecte les prescriptions d'utilisation.		
Normes concernées?	Soit la EN 149, soit le protocole d'essai élaboré par les organismes notifiés ou soit le prolocole d'essai décrit par la DGA du 25 mars 2020	EN 149 ou d'autres normes similaires autorisées par le ministre de l'Action et des Comptes publics (voir le tableau des correspondances).	En 14683 ou d'autres normes similaires autorisée par le ministre de l'Action et des Comptes public (voir le tableau des correspondances).		
Quels marquages ?	Les performances devront être mentionnées sur l'étiquetage et l'emballage (de l'auto-déclaration), Les essais seront publiés après contrôle sur : https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/liste-des-tests-masques-de-protection (Attention: éviter les masques avec la mention - Test en cours - ou - Non	Réglement (UE) 2016/425EPI » EPI » : EPI catégorie 3 - Marquage CE basé sur une attestation UE de type délivrée par un organisme notifié ou une correspondance selon d'autres normes similaires.	Directive 93/42/CEE Dispositifs médicaux : Marquage CE base sur une auto-déclar ation du fabricant ou une correspondance seton d'autres normes similaires.		
	testé «, prendre uniquement les masques avec une fitration > 90%)				